

**NYON** Le docteur Patrick Meredith opère de nombreux enfants en Afrique.

# Un Nyonnais combat le Buruli

MARIE-LÉA COLLARDI  
info@lacote.ch

Le docteur Patrick Meredith est de retour de Côte d'Ivoire, où il vient d'inaugurer un pavillon d'hospitalisation pour les enfants souffrant de séquelles fonctionnelles de l'ulcère de Buruli (lire encadré).

Il y a 13 ans, le médecin nyonnais, spécialiste FMH en chirurgie reconstructive et réparatrice, a créé la Fondation Meredith, qui a pour but de développer cette spécialisation en Afrique de l'Ouest. L'Institut de chirurgie réparatrice a été construit en 2000. La clinique permet de pratiquer des opérations complexes dues principalement aux séquelles du Buruli mais aussi à des malformations de naissance. Depuis 2006, une unité chirurgicale mobile sillonne le pays et permet de pratiquer des interventions simples. Ce camion effectue deux à trois missions d'une semaine par an. Dix à douze interventions par jour sont effectuées. Avec le professeur Henri Assé, responsable national, le docteur Meredith forme aussi la relève. Cette structure, l'unique au monde à traiter les séquelles du Buruli, a été reconnue par l'Organisation mondiale de la santé.

«Deux à deux mille cinq cents cas par an de Buruli sont déclarés en Côte d'Ivoire», explique le docteur Meredith. Cette mycobactérie vient des nombreux marécages, mais aujourd'hui, on ne sait pas encore comment le germe se propage. Elle fait des dégâts tels que le napalm au Vietnam, mais il ne



Le docteur Patrick Meredith explique comment il reconstruit une main de manière à pouvoir redonner une certaine autonomie aux enfants mais aussi aux adultes atteints de l'ulcère de Buruli. CÉDRIC SANDOZ

s'agit pas de brûlures. Elle attaque les vaisseaux nourriciers de la peau et les bouche. Tout comme un arbre qui n'est pas irrigué meurt.» Les enfants et adolescents se retrouvent avec des membres complètement déformés. Ils sont invalides et représentent un poids pour la famille, voire une malédiction, selon les croyances ancestrales. La fondation a redonné l'autonomie à plus de six cents enfants, mais aussi adultes depuis 2004. Un cas nécessite parfois deux à trois interventions sur une période de 6 mois. Le pavillon pour les enfants qui vient d'ouvrir offre en plus des soins un encadrement éducatif, car les

petits patients y séjournent jusqu'à 2 mois d'affilée. «Nous arrivons à redonner l'indépendance à ces enfants, nous n'opérons pas un infirme pour créer un invalide, mais une personne qui puisse vivre par ses propres moyens.»

### Espoir pour le futur

La Côte d'Ivoire connaît actuellement une certaine stabilité politique et, depuis quelques années, elle s'implique activement dans l'éducation par rapport à cette maladie. Le service sanitaire est présent sur tout le territoire, même dans les villages les plus reculés afin de dépister les cas. Depuis quelques années, les antibiotiques sont employés pour la traiter. «Le Buruli n'a pas disparu mais les choses sont stables», constate le docteur Meredith, qui pense que d'ici cinq ans il n'y aura presque plus de nouveaux cas graves.

### Dons privés uniquement

Il reste néanmoins encore au moins 10 000 personnes qui ont des séquelles et pour lesquelles la fondation doit encore œuvrer. La Fondation Meredith tourne

avec un budget de 70 000 francs par an.

«Il s'agit uniquement de dons de privés ou d'entreprises», relève le docteur. A part des dons comme celui du Ladies'Lunch de Lausanne qui a permis la construction du pavillon des enfants, ils viennent de la population de la région. Le spécialiste se dit reconnaissant à toutes ces personnes qui ont à cœur son action. La récolte de fonds se poursuit, des événements sont organisés ponctuellement. Même une petite contribution permet d'opérer un enfant, une intervention dans l'unité mobile ne revenant qu'à 118 francs, alors qu'un cas complexe à la clinique revient à 1800 francs.

La fondation est reconnue par la Confédération, mais ne reçoit aucune aide. Ses membres paient de leur poche les voyages qu'ils effectuent en Afrique et tout le travail fourni est bénévole. ◻

### INFO

Plus de renseignements sur:  
www.fondation-meredith.ch  
e-mail: admin@fondation-meredith.ch  
CCP 10-170 663-6  
Tél. 022 362 34 44, fax 022 362 34 47

## GINGINS

### Flûte de pan et orgue pour marquer la fin de l'année

L'association de concerts eysi-noise Trio invite le flûtiste de pan Michel Tirabosco et l'organiste Olivier Borer, dimanche au temple de Gingins (18h), pour son ultime concert 2013. Collaborant occasionnellement (Jubilé du 500<sup>e</sup> anniversaire de Calvin en 2009, concert de Musique à l'église en 2011 à Nyon), le duo présentera un programme en deux parties, dont la dernière sera articulée par trois fameux extraits de l'opéra Carmen de Bizet: «Habanera» (l'Amour est un oiseau rebelle), «Entracte» (Intermezzo à l'Acte III), et «Seguidilla (Air de la séduction, Acte I).

La première partie sera baroque et classique avec la «Sonate en do majeur» de Haendel, une «Suite de danses» de Bach, et un «Rondo» pour orgue de Mozart. Dans la seconde partie, les deux virtuoses donneront libre cours à leur fantaisie dans l'interprétation volubule de danses hongroises («Csardas»), roumaines



Le flûtiste de pan Michel Tirabosco se produira dimanche à Eysins. DR

(«Jocuri de banat») et d'airs napolitains («Funiculi, funicula»). La fête continuera sur le parvis du temple avec un spectacle de jongleur, puis public et musiciens se retrouveront à la Salle de paroisse autour d'un buffet festif. ◻ JFV

## CONSEIL COMMUNAL

### EYSINS

#### Près de 880 000 francs de déficit

Soumis lors du Conseil communal, le préavis relatif au budget 2014 a été approuvé à une large majorité. Un déficit de 878 260 francs est prévu sur un total de dépenses de 75 millions. Au vu des bons résultats des deux dernières années la Municipalité d'Eysins a proposé de maintenir le taux d'imposition à 0,61. Un conseiller s'est inquiété de budgets déficitaires qui se succèdent. Selon lui le déficit de la commune est chronique et il suggère à la Municipalité d'envisager des options afin soit de diminuer les charges, soit d'augmenter les recettes pour pouvoir présenter au Conseil «un budget raisonnable», sans avoir recours aux réserves. Ce à quoi le municipal en charge des finances Franz Kneubühler a rétorqué, «les réserves sont constituées justement pour couvrir les déficits et le déficit de 2014 est déjà couvert par la réserve constituée en 2012». ◻



La Municipalité prévoit un exercice déficitaire. SAMUEL FROMHOLD

#### Les tiers participant à un conseil ont intérêt à bien se tenir

Dans le nouveau règlement du Conseil communal adopté lors de la précédente séance du conseil, une modification a été apportée par le Service des communes et du logement. Elle concerne le comportement de tiers. Dorénavant, lorsque le Conseil, la Municipalité ou un membre de ces autorités est outagé par un tiers présent dans la salle, le coupable est expulsé par la force publique. Auparavant, il suffisait au président d'expulser la personne. ◻

#### La place devant le temple restera en terre battue

Une conseillère aurait souhaité que la place du temple soit goudronnée car, selon les conditions météo, cet espace laisse à désirer. Et tout particulièrement lors de mariages ou d'enterrements. Le syndic George Rochat a expliqué que la Municipalité avait déjà envisagé de mettre du bitume à cet endroit mais que, par crainte que des voitures viennent s'y stationner à longueur de journée, cette idée a été abandonnée. «Déjà aujourd'hui, des véhicules y sont stationnés, alors qu'ils n'y sont pas autorisés» a-t-il relevé. ◻ TEXTES: MLC

## L'ULCÈRE DE BURULI RECONNU PAR L'OMS EN 1999

Le buruli est provoqué par un germe qui s'attaque principalement à la peau et aux os. Il se manifeste souvent dans les communautés vivant à proximité de lacs, marécages, étangs, rivières. Les germes sont transmis de l'environnement à l'homme, mais le mode de transmission n'est pas connu. La maladie touche les personnes de tous âges, sexe et couleur de peau, mais en Afrique les enfants de moins de 15 ans sont les plus vulnérables à la maladie. Le buruli affecte principalement les bras, les jambes, mais toute partie du corps peut être atteinte. Il est traité dans des centres de santé ou des hôpitaux à l'aide de médicaments spécifiques. L'ulcère de Buruli est une maladie que l'on peut guérir avec des antibiotiques. Il est important de le diagnostiquer précocement. ◻ [www.who.int/buruli](http://www.who.int/buruli)

## EN IMAGE



DOMINIQUE SJUTER

### SAINT-CERGUE Tradition

Lundi soir, la Société de développement a offert le verre de l'amitié aux Saint-Cerguois, devant l'Office du tourisme. Soupe et vin chaud ont réchauffé les participants. Cette initiative est due à la nouvelle présidente de la société, Mary Guichard (deuxième depuis la gauche). A cette occasion, le chœur mixte Chante-Jura, sous la direction de Viviane Theintz, et les tambours de la Jeunesse de Givrins ont animé la place. ◻ BS

## SAINT-CERGUE

### Coupages d'électricité

Les fortes rafales de vent qui ont soufflé sur les crêtes du Jura mardi et mercredi ont provoqué plusieurs coupures de courant allant de quelques minutes à plusieurs heures sur le réseau de Romande Energie. ◻ COM

PUBLICITÉ



### La qualité, c'est la perfection du détail.

Loin de nous reposer sur nos lauriers, nous entretenons soigneusement votre confiance depuis 25 ans. Pour vous convaincre, une seule devise: «Venez comparer, vous y resterez!»



Partenaire de vente  
**W. Dugrandpraz SA**  
Rte de la Floretaz 1 - 3, 1275 Chésereux  
Tél. 022 369 25 69 - info@dugrandpraz.com

